



**UNION DES ASSOCIATIONS D' ANCIENS ET ANCIENNES
ÉLÈVES DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS**

Association reconnue d'utilité publique le 20 Mai 1914

5 Rue AMYOT – 75005 PARIS

Tél. : 01.44.08.76.60 – E mail : mdl75@maisondeslyceennes.fr – Site : www.uniondesa.fr

Vous êtes Président de votre Association à jour de cotisation, mais vous ne pouvez pas être présent à l'Assemblée Générale. Vous pouvez alors déléguer un membre de votre association (présent à l'A.G) qui agira et votera en votre nom.

MANDAT DE DÉLÉGATION

À remettre à votre délégué ou à envoyer à la Secrétaire Générale de l'Union :

**Élisabeth GUYON-SEBELIN
215 Avenue Jean Jaurès
47000 – AGEN**

Je soussigné (*Nom Prénom*).....

Président (e) de l'Association du Lycée / Collège de :

(*Nom de l'« A » et ville*) :

Mandate pour agir et voter en mon nom pendant l'Assemblée Générale de l'Union des « A » du :

Samedi 20 Juin 2026 à ARRAS

(*Nom, Prénom*)

membre de notre Association.

Fait à le 2026

Signature